

Figeac, monument aux morts de la Première Guerre Mondiale

L'érection du monument aux Morts de la Grande Guerre fut décidée par le Conseil Municipal en 1920. En 1923, les plans et devis furent présentés par l'architecte Bones (architecte municipal) qui prévoyait de placer le monument à l'extrémité de la grande allée centraie dans une nouvelle partie du cimetière récemment agrandi. L'arcitnecte dessina également un projet pour la nouvelle porte d'entrée donnant sur le Foirail. L'ensemble fut réalisé entre 1925 et 1927.

Ce monument n'était pas uniquement commémoratif, il était aussi une sépulture pour 26 figeacois morts au combat. Monument sépulcral il devait donc se trouver dans le cimetière et non sur une place publique mais monument commémoratif il devait également bénéficier d'un traitement particulier afin de le distinguer des tombes « ordinaires ».

L'emplacement retenu, dans l'axe de l'entrée, le choix du grès de Saint-Christophe - matériau non local lui donnant une teinte ocre rouge et le singularisant par rapport aux autres tombes - répondirent à ce second objectif

L'architecte proposa plusieurs projets. Ce fut le projet le plus sobre qui fut retenu avec des ajustements. A noter que le projet « figuratif » avec statuaire s'apparentait davantage aux modèles proposés sur catalogues par des entreprises de marbrerie. Ce sont d'ailleurs ces modèles que l'on retrouve sur la plupart des places de villages. Le projet définitif rompait avec ces images stéréotypées.

Le respect aux morts pour la patrie s'exprime par les dimensions du monument et par la succession des plans dans l'espace qui implique un cheminement, depuis la liste des noms des défunts jusqu'à ceux des grandes batailles de la Première Guerre Mondiale situés au-dessus d'un autel. Aucune figure de poilu n'apparaît mais les références sont à la fois discrètes et clairement identifiables : casques, épées, cinq couronnes avec les lieux où se déroulèrent les principales batailles (Champagne, Marne, Verdun, Somme, Yser). En tant que monument républicain, il élude toute représentation religieuse explicite. Toutefois, les motifs de pots à feu situés sur les piliers des extrémités sont issus du vocabulaire décoratif des retables et l'autel (symbolique du sacrifice ?) possède également une connotation religieuse.

La sobriété décorative se double d'une sobriété plastique : lignes épurées et simplicité des volumes accentuent la solennité du monument. C'est avec ce monument aux morts que Paul Bories adopte réellement pour la première fois à Figeac des formes issues de l'art moderne.

Texte: N Poux

Monument aux morts Première Guerre Mondiale

Documents

- ❑ *Archives municipales de Figeac, Registre des délibérations du Conseil Municipal, mai 1912 à juillet 1922. Délibération du 5 octobre 1920, p. 59.*

Le C.M. décide de réserver au cimetière de Figeac un emplacement pour y élever un Monument aux Morts de la Grande Guerre - enfants de Figeac et nomme à cet effet une commission composée de conseillers municipaux et de représentants d'associations d'anciens combattants.

- ❑ *Ville de Figeac, Archives municipales, Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 1922 -1928. Délibération du 14 avril 1923, p. 50.*

Présentation des plans et devis dressés par l'architecte municipal en vue de l'érection d'un monument commémoratif aux enfants de Figeac morts pour la patrie. Le monument doit être placé dans la nouvelle partie du cimetière communal agrandi, à l'extrémité de la grande allée centrale.

Projet depuis longtemps décidé a dû être ajourné à cause des formalités liées à l'expropriation du terrain nécessaire à l'agrandissement du cimetière.

CM approuve le projet et prévoit une dépense de 6000 F.

- ❑ *Ville de Figeac, Archives municipales, Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 1922 - 1928. Délibération du 16 juillet 1924, p. 148.*

Le conseil décide que les noms des enfants de Figeac Morts pour la France seront inscrits en relief sur des

panneaux en bronze et approuve la dépense prévue de 20580 F. Mais des réserves sont faites en ce qui concerne les deux motifs situés à droite et à gauche de la façade du monument et les trois couronnes portant les inscriptions Verdun, Champagne, Marne ; l'architecte est invité à prendre tous renseignements permettant de se rendre compte si l'exécution pouvait être faite en bronze.

- *Ville de Figeac, Archives municipales, Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 1922 - 1928. Délibération du 14 novembre 1924, p. 169.*

Dépense prévue : 80 174 F 99. C.M. prévoit de demander une subvention au ministère des Beaux-Arts.

- *Ville de Figeac, Archives municipales, Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 1922 - 1928. Délibération du 15 février 1925, p. 185.*

Choix de la pierre pour réalisation le monument : grès rose de Saint-Christophe (Aveyron), livré par transport ferroviaire.

- *Ville de Figeac, Archives municipales, Registre des Délibérations du Conseil Municipal, 1922 - 1928. Délibération du 14 avril 1927, p. 343. Date d'inauguration du monument fixée au 1er novembre 1927.*

Archives municipales, dossier Monument aux Morts et portail du cimetière, non coté. Paul Bories a réalisé deux projets. Le projet n°1, plus sobre, est retenu avec des ajustements. Marché sculpture passé avec Emile Mompert statuaire demeurant Salviac. Marché bronzes passé avec M. Jean Rabiant, maître bronzier, rue de Charonne à Paris. Marché pierre passé avec M. Loubès, carrier à La Sécade, près de Nauviale. Pierre est un grès rose de Saint-Christophe. Initialement, les maçonneries étaient prévues en calcaire du pays (cahier des charges a été modifié). La pierre de Saint-Christophe est retenue à l'exception des marches, des bordures, des dallages qui seront en calcaire

A noter la présence du béton pour les dalles, de la brique pour les cloisons et les voûtes. Devis descriptif et cahier des charges

Le monument aux morts sera à la fois un monument commémoratif et un ouvrage de sépulture pour recevoir les corps des enfants de Figeac morts pendant la guerre. Caveau construit partie en terre, partie en élévation. Escalier permet de descendre au caveau. 26 cases séparées entre elles par des couloirs et des planchers en béton d'agglomérés, ouvertes sur un vestibule central, sont établies pour la sépulture d'autant de morts. L'exhaussement de ce caveau au-dessus du sol constitue une plate-forme dallée en pierre calcaire appareillée sur laquelle reposera un sarcophage. Devant cette plate-forme sera établi un glacis recouvrant une partie du caveau. Il recevra des panneaux en bronze portant en relief les noms des enfants de Figeac morts au combat. Droit au débouché de l'allée qui conduit à l'emplacement du monument des morts, dans le mur de clôture, il sera fait une brèche pour établir l'entrée du cimetière. Deux pylônes en pierre de grès de Bassignac formeront les deux piédroits de la porte en fer forgé qui fermera l'entrée. A gauche de l'entrée, il sera fait un guichet afin de réserver pour l'avenir le droit de l'utiliser. La pierre employée à l'exécution du portail sera en grès et proviendra de Lamagdeleine, près de Figeac. L'architecte transmet un calepinage pour la taille des blocs ainsi que les profils. Grilles de la porte d'entrée du cimetière et de la porte donnant accès à la crypte seront exécutés conformément au dessin transmis par l'architecte. Les ouvrages qui font l'objet de spécialités tels que les ouvrages de marbrerie, travaux de sculpture, ouvrages en bronze sont réservés et non soumis à adjudication ; ils font l'objet de marchés traités de gré à gré.

A noter la présence dans le dossier d'un catalogue des Marbreries générales situées à Paris présentant plusieurs monuments aux morts de la Première guerre mondiale. On pouvait donc commander son monument avec un poilu, une femme symbolisant la République, une gerbe de fleurs, etc.